

Bonification de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021

Présentation au comité exécutif

Le 4 septembre 2019



- Mise en contexte
- Impact budgétaire de la bonification de l'Entente
 - Bonification de l'Entente – Mesure Autochtones (BRGM)
 - Bonification de l'Entente – Mesure Autochtones (Culture)
 - Bonification de l'Entente – Mesure Aînés (Culture)
- Recommandation

Entente sur le développement culturel de Montréal

- Un outil majeur pour le développement de la métropole culturelle
- Un moyen commun de la **Ville de Montréal** et du **ministère de la Culture et des Communications (MCC)**, permettant d'arrimer leurs actions en culture sur le territoire de Montréal
- Depuis **1979**, signature de 13 ententes
- Entre 1979 et 2018, les investissements faits en culture par l'Entente ont totalisé 813 071 749 \$, répartis quasi également entre les partenaires, soit 49 % par la Ville et 51 % par le MCC
- En plus du Service de la culture, l'Entente concerne quatre autres services de la Ville, soit :
 - ⇒ le Service de l'urbanisme et de la mobilité
 - ⇒ le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
 - ⇒ le Service du développement économique – Bureau du design
 - ⇒ Bureau des relations gouvernementales et municipales

L'Entente 2018-2021 s'articule autour de quatre axes d'intervention, soit :

⇒ Axe 1 - Le patrimoine

- ⇒ Site patrimonial déclaré de Montréal / Agglomération de Montréal
- ⇒ Sites patrimoniaux déclarés du Mont-Royal et du Bois-de-Saraguay

⇒ Axe 2 - Les quartiers culturels et l'expérience culturelle citoyenne

- ⇒ Aménagement responsable des quartiers culturels
- ⇒ Expérience culturelle citoyenne
- ⇒ Inclusion et diversité avec un nouveau volet **Aînés**
- ⇒ Nouveau volet **Autochtones**

⇒ Axe 3 - Le numérique

⇒ Axe 4 - L'entrepreneuriat culturel

Impact budgétaire de la bonification de l'Entente

Enveloppe	BF (50 % Ville - 50% MCC)
Mesure Autochtones	1 000 000 \$
Mesure Aînés	720 000 \$
Total	1 720 000 \$

Mesure Autochtones : L'histoire et les cultures autochtones seront mises en valeur dans des parcours culturels et dans le design urbain notamment. Les sommes permettront également de soutenir les artistes autochtones et appuyer leur développement. Une attention particulière sera également accordée à la promotion des langues autochtones

Mesure Aînés : Cette somme additionnelle permettra le financement d'un plus grand nombre de projets dans les programmes de médiation culturelle et de pratique artistique amateur déjà existants de l'Entente ou encore de projets en bibliothèque qui rejoindront les aînés.

Projets en soutien aux cultures autochtones Bureau des relations gouvernementales et municipales (BRGM) (Design, connaissance et langues)

Objectifs	Projet	Budget (2019 et 2020)
Améliorer la visibilité de la présence autochtone en milieu urbain par l'art autochtone dans le design urbain	Aménagement de commémoration et mise en valeur de l'histoire autochtone (rue Peel, Fort Lorette, autres à venir)	41 500 \$
Améliorer la visibilité des langues, de l'histoire et des histoires des Premières Nations en milieu urbain via les supports audio et numérique	- Balado historique en français, anglais et langues autochtones - Balado en réalité augmentée	150 000 \$
Améliorer les statistiques sur la population autochtone : des programmes qui ciblent mieux la population	- Étude sur la diversité de la population autochtone à Montréal	25 000 \$
Promotion des langues autochtones : leur utilisation et leur apprentissage par les citoyens autochtones à Montréal	- Traduction de documents significatifs en langues autochtones (Premières Nations et Inuit) - Appui en développement de compétences en enseignement des langues autochtones : développement de manuels pédagogiques en enseignement langue seconde	188 500 \$
Sous-total		405 000 \$

Projets en soutien aux cultures autochtones Service de la culture

Objectifs	Projet	Budget (2019 et 2020)
Rejoindre les citoyens autochtones et promouvoir leur culture	<ul style="list-style-type: none"> - La littérature et les langues autochtones dans les bibliothèques (2019-2020) - Les créateurs et la musique autochtones dans les bibliothèques (2020-2021) - Projets à définir découlant du Plan d'inclusion de l'autochtonie du réseau Accès culture (à développer en 2019) 	80 000 \$
Soutenir les artistes autochtones et appuyer leur développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'art mural (volet 4 - Artistes autochtones) - Programme d'art public temporaire 	350 000 \$
Mettre en valeur l'offre culturelle autochtone et promouvoir les artistes	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et circulation d'artistes autochtones (Projet du réseau Accès culture) - Résidences d'artistes autochtones (Projet du réseau Accès culture) 	165 000 \$
Sous-total		595 000 \$
Total (Service de la culture et BRGM)		1 000 000 \$



Projets en soutien aux aînés Service de la culture

Cette somme additionnelle (720 000 \$) permettra le financement d'un plus grand nombre de projets :

- Dans les programmes actuels du Service de la culture financés dans le cadre de l'Entente
 - Programme de médiation culturelle
 - Programme de pratique artistique amateur
- Projets en bibliothèque spécifiques pour les aînés.

Accepter la proposition financière du ministère de la Culture et des Communications afin de bonifier l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021.